

## Compte-rendu du conseil de l'ED du 13 janvier 2026

Membres présents : Andrei Teleman, Dimitri Ara, Virginie Grandgirard, Guillaume Stempfel, Romain Gemignani, Isabel Demongodin, Kevin Perrot, Sylvain Sené, Marie Billaud-Friess, Mira Razafindrambao, Nathan Huguenin, Nasra Daher Ahmed, Adrien Mounier.

Membres excusés : Elisabeth Rémy, Emmanuel Russ, Marc Ponçon.

Invité permanent : Yann Vaxès

1. Approbation du PV du 26/06/2025

2. Informations générales

- Suite à l'obtention d'un poste de PR à l'université d'Orléans, Clara Bertolissi a quitté le conseil de l'ED. Kevin Perrot a accepté de la remplacer. Par ailleurs, après de nombreuses années au sein du conseil, Julie Spinnato vient de quitter la société Euronova et a souhaité également être remplacée. Guillaume Stempfel, également employé par Euronova et ancien doctorant de l'ED, a accepté de la remplacer.

La direction de l'ED remercie Clara Bertolissi et Julie Spinnato pour leur engagement et souhaite la bienvenue à Kevin Perrot et Guillaume Stempfel.

- a) Journée de rentrée : nous avons contacté les nouveaux représentants des doctorants pour leur proposer d'organiser celle de cette année. Ils sont d'accord pour organiser cette rencontre qui aura lieu en février.
- b) Le point sur les finances : la dotation de l'ED a été de 17 000 euros. Nous l'avons utilisée pour des aides à la formation doctorale et des aides aux cotutelles, réunion de rentrée, fonctionnement de l'ED, achat de mobilier et renouvellement du parc informatique. Pour l'année qui vient, nous prévoyons des dépenses pour la mise en place d'un contrôle d'accès pour les locaux de l'ED qui ont été cambriolés et le renouvellement partiel du matériel informatique volé. La dotation 2026 sera de 16000€.
- c) Cette année, nous avons 2 doctorants en 5<sup>ème</sup> année qui soutiennent au 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Nous avons aussi un doctorant inscrit en 6<sup>ème</sup> année (salarié).
- d) Cette année, nous avons eu 2 abandons. Il s'agit de deux doctorantes qui ont été ATER pendant leur dernière année de thèse.

- e) Prix de thèse : Zoé Yvon (direction D. Kohel et S. Anni) a obtenu le prix de thèse d'AMU. Nikolai Prochorov (direction Dierk SCHLEICHER) a obtenu le prix de thèse de la ville de Marseille.
- f) Il y a eu 51 soutenances de thèses en 2025 ce qui est un très bon chiffre (il y en avait eu 42 en 2024, 36 en 2023 et 28 en 2022).

### 3. Contrats doctoraux et AAP

Le point sur les contrats obtenus cette année : 9 contrats ED, aucun contrat Région, 5 ENS, 1 inter-ED, 1 AID.

Inscriptions en hausse cette année avec 48 primo inscrits à ce jour contre 37 en 2024-2025 et 47 en 2023-2024. Les dates et procédures seront connues courant janvier pour InterED, EJD et AID et handicap. Les informations sont sur la page web du collège doctoral.

Région EJD: Aucune appel d'offre en 2025, nous n'avons pas d'informations pour 2026.

Contrats handicap : l'AAP devrait être lancé fin janvier, retour des dossiers début mars, résultats en juillet.

InterED : L'AAP devrait être lancé fin janvier, la date limite devrait être fixée au 6 mars. A priori, la procédure reste inchangée, présélection de 20 dossiers, auditions (9 et 10 juin), puis attribution de 10 contrats (résultats entre le 11 et le 12 juin). *Rappel:* pour les contrats interED, le profil du candidat recherché devra être précisé dans le projet.

Contrat doctoraux ED 184 : Cette année, notre ED devrait avoir 10 contrats doctoraux à attribuer : 9 contrats récurrents et un dixième contrat octroyé par la gouvernance d'AMU suite à un entretien entre la nouvelle direction de l'I2M et le président d'AMU. Il est convenu que ce contrat supplémentaire devra bénéficier à l'I2M mais que ce bénéfice pourrait être différé d'un an en fonction de l'analyse des candidatures 2026 par les commissions doctorales de l'I2M et du LIS.

La possibilité de modifier la procédure d'attribution des contrats doctoraux de manière à rendre plus attractive notre ED pour de très bons candidats extérieurs a rapidement été discutée. Cette modification pose plusieurs problèmes notamment en ce qui concerne le message envoyé aux étudiants de nos formations. Elle a reçu un accueil réservé de la part des membres du conseil. Une analyse plus fine des conséquences d'une telle modification semble nécessaire avant de poursuivre la réflexion.

Financement de thèse : La direction de l'ED a reçu plusieurs sollicitations pour des projets de thèse sans financement dédié. Ces sollicitations ainsi que certaines prises de position de la directrice du collège doctorale ont conduit la direction de l'ED à réfléchir à un éventuel assouplissement de la règle qui impose l'existence d'un financement sur trois ans pour autoriser une nouvelle inscription. La direction de l'ED souhaite connaître l'avis du conseil sur un éventuel assouplissement de cette règle permettant d'y déroger de manière exceptionnelle lorsqu'un entretien avec le directeur de thèse et le doctorant a permis de vérifier que toutes conditions matérielles et scientifiques sont réunies pour la

réussite du projet doctoral. Il est convenu de renforcer le caractère exceptionnel de la dérogation en demandant d'une part que, pour en bénéficier, un étudiant doit avoir candidaté sur les contrats doctoraux et que la dérogation sera soumise à l'approbation du conseil de l'ED. Une consultation des membres du conseil de l'ED par mail va être très rapidement lancée pour recueillir leur avis sur un tel assouplissement.

#### 4. Historique de l'attribution des CD les cinq dernières années.

Juin 2015 :

26 dossiers reçus : 16 I2M, 5 LSIS, 5 LIF

7 contrats obtenus + 2 présidents : 3+2 I2M, 1 LSIS, 3 LIF

Juin 2016 :

33 dossiers reçus : 21 I2M, 7 LSIS, 5 LIF, 1 CPT

7 contrats obtenus + 2 présidents : 3+2 I2M, 2 LSIS, 2 LIF

Juin 2017 :

38 dossiers reçus : 15 I2M, 15 LSIS, 6 LIF, 2 CPT

7 contrats obtenus + 2 présidents : 3 + 1 I2M, 3 + 1 LIF, 1 LSIS

Juin 2018 :

25 dossiers reçus : 15 I2M, 9 LIS, 1 LIS-I2M

7 contrats obtenus + 2 présidents : 4+1 I2M, 3+ 1 LIS

Juin 2019 :

22 dossiers reçus : 12 I2M, 10 LIS

7 contrats classiques + 1 président : 3 I2M, 4+1 LIS

Juin 2020 :

36 dossiers reçus : 24 I2M, 12 LIS

7 contrats classiques +1 président +1 Archimède : 5 I2M, 4 LIS

Juin 2021 :

31 dossiers reçus : 19 I2M, 11 LIS, 1 hors labos (2 candidats inter-labos)

7 contrats classiques + 1 Archimède : 4 LIS, 4 I2M + 1 contrat président I2M

Juin 2022 :

23 dossiers reçus : 15 I2M, 8 LIS

7 contrats classiques + 1 Archimède : 4 I2M et 4 LIS, 1 contrat président I2M + 1 contrat handicap LIS.

Juin 2023 :

20 dossiers reçus, 11 I2M, 9 LIS, 1 LIS-I2M.

7 contrats classiques + 1 Archimède : 4 I2M et 4 LIS

Pression équilibrée entre les deux laboratoires.

Juin 2024 :

16 dossiers reçus, 9 I2M, 7 LIS.  
7 contrats classiques : 4 I2M et 3 LIS

Juin 2025 :  
23 dossiers reçus, 9 I2M, 14 LIS.  
9 contrats classiques : 4 I2M et 5 LIS

Total sur les sept dernières années :  
30 en maths et 30 en info

## 5. Questions diverses

Suivie à une intervention de Sylvain Sené, on a discuté de la manière la plus efficace de prévenir et combattre les situations de harcèlement et comportement sexiste et déplacé qui pourraient affecter nos doctorants. On a convenu de discuter de manière détaillée de tous ces problèmes avec tous les doctorants lors de l'entretien obligatoire qui précède la première inscription. En particulier nous demanderons aux doctorants de prendre contact avec les commissions parité des deux laboratoires et également avec la direction de l'ED afin de signaler promptement tout comportement inapproprié.